selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

## Réactif de Dillie Koppanyi A

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Réactif de Dillie Koppanyi A

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: DK5731SS

## Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation:

#### Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc. 860 Gitts Run Road Hanover, PA 17331 1-717-632-1291

## Numéro de téléphone de secours:

#### ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

# **SECTION 2: Identification des dangers**

# Classification de la substance ou du mélange:



#### **Toxique**

Toxicité aiguë (dermique), catégorie 3 Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 3 Toxicité aiguë (orale), catégorie 3



## Inflammable

Liquides inflammables, catégorie 2



### Risque pour la santé

Cancérogénicité, catégorie 2 Toxicité systémique pour certains organes cibles apres exposition unique, Catégorie 1



## Irritant

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

## Mentions d'avertissement : Danger

## Mentions additionnelles de danger:

Vapeur et liquide hautement inflammables.

Toxique si inhalé.

Endommage les organes.

Peut causer une réaction allergique de la peau.

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxique au contact dela peau.

Toxique si avalé.

#### Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin. Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

## Réactif de Dillie Koppanyi A

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Conserver le conteneur bien fermé.

Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Bien se laver la peau après utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir de la zone de travail.

Obtenir des directives précises avant utilisation.

Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.

Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

En cas d'exposition : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.

En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.

En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.

En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.

En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

En cas d'exposition : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

Éliminer les contenus et le contenant auprès d'un centre homologué de traitement des déchets.

## Autre classification non SGH:

Aucun(e)

## **SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients**

## Ingrédients:

Ingrédients:				
CAS 67-56-1	Méthanol	98.49 %		
CAS 6147-53-1	Acétate de cobalt	1.24 %		
CAS 64-19-7	Acide acétique	0.27 %		
	•	Pourcentages par poids		

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

## Réactif de Dillie Koppanyi A

## **SECTION 4: Mesures de premiers soins**

## Description des mesures de premier secours

## Après l'inhalation:

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter immédiatement un médecin.

## Après contact avec la peau :

Laver la zone avec au savon et à l'eau. Rincer la peau exposé doucement avec de l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

## Après contact avec les yeux :

Protéger l'□il non exposé. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

## Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Diluer avec de l'eau ou du lait en buvant après le rinçage. Consulter immédiatement un médecin.

## Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Des difficultés respiratoires. Irritation. Nausée. Mal de tête. Susceptible de provoquer le cancer.

## Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

## SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

#### Agent d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés:

Produit chimique sec, mousse, sable sec ou dioxyde de carbone. Les contenants peuvent être refroidis à l'aide d'un jet d'eau.

## Agents d'extinction non appropriés:

L'eau peut être inefficace.

### Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Risque d'inflammation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer vers la source d'allumage et créer un retour de flamme. Les conteneurs peuvent exploser quand ils chauffent.

# **Conseil pour pompiers:**

## Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

## Informations supplémentaires (précautions):

Éliminer toute source d'allumage. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Prendre des précautions contre les décharges électrostatiques.

## SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

# Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Assurer une ventilation adéquate.

#### Précautions environnementales:

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

## Réactif de Dillie Koppanyi A

Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Éliminer toute source d'allumage. Ne pas déverser dans les égouts. Absorber avec une matière absorbante non combustible comme du sable ou de la terre et mettre sous contenant avant élimination. Aérer la zone affectée par le déversement ou la fuite. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Suivre les méthodes d'manipulation appropriées. Voir Section 13.

# Référence à d'autres sections: Aucun(e) SECTION 7: Manutention et entreposage

## Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Prendre des précautions contre les décharges électrostatiques.

## Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Assurer la ventilation des réservoirs. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer avec des risques similaires. Protéger contre le gel et les dommages matériels.

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle









Paramètres de contrôle: 67-56-1, Méthanol., ACGIH: 250 ppm STEL; 200 ppm MPT. 67-56-1, Méthanol., NIOSH: 250 ppm LECT; 325 mg/m³ LECT.

67-56-1, Méthanol., NIOSH: 200 ppm MPT; 260 mg/m<sup>3</sup> MPT.

Contrôles techniques appropriés: Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être

accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Veiller à ce que les systèmes de traitement des poussières (conduites d'évacuation, capteurs de poussières, récipients et matériel de traitement) soient conçus de manière à empêcher la pénétration de

poussières dans la zone de travail.

**Protection respiratoire:** Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques. En cas de dépassement des

limites d'exposition, un respirateur à masque complet avec une

cartouche anti-vapeurs organiques peut être porté.

**Protection de la peau:** Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de

la dégradation. Porter des vêtements de protection.

**Protection oculaire:** Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

Mesures générales d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter

le contact avec les yeux et la peau. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de

laboratoire. Effectuez un entretien de routine.

## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair, rose	Limite d'explosion	Non déterminé Non déterminé
		supérieure:	

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

Réactif de Dillie Koppanyi A					
Odeur :	Alcool	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé		
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Non déterminé		
Valeur pH:	Non déterminé	Densité relative:	Non déterminé		
Point de fusion / congélation:	Non déterminé	Solubilités:	Miscible à l'eau		
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Non déterminé	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé		
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	Température d'auto- inflammation:	Non déterminé		
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé		
Inflammabilité (solide, gazeux):	Inflammable	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé		
Densité à 20°C:	Non déterminé				

#### **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

#### Réactivité:

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

## **Stabilité chimique:**

Stable sous des conditions normales.

## Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

# **Conditions à éviter:**

L'excès de chaleur, les matières incompatibles, les flammes ou les étincelles.

## Matériaux incompatibles:

Agents oxydants, réducteurss, métaux alcalins, acides, sodium, potassium, métaux comme poudres, chlorures d'acide, anhydride d'acide, magnésium, et aluminium. Le contact d'acides avec la plupart des métaux cause de la corrosion et dégage de l'hydrogène gazeux inflammable. Le contact d'un acide gazeux ou liquide avec un métal alcalin ou actif peut dégager suffisamment de chaleur pour causer un incendie dans la matière combustible à proximité.

# Produits de décomposition dangereux:

Monoxyde de carbone, formaldéhyde. Les oxydes d'azote et de carbone, les vapeurs de métaux à partir d'acétate de cobalt fortement chauffé sont toxiques et sont un risque possible de cancer.

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

## Toxicité aiguë:

#### Dermique:

DL50 - Lapin - 17,100 mg/kg (Méthanol).

**Toxicité chronique**: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

**Dommages/irritations oculaires sévères:** 

irrite les yeux et la peau.

**Sensibilisation respiratoire ou de la peau**: Aucune information additionnelle.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

## Réactif de Dillie Koppanyi A

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

**Toxicité reproductrice**:

S'est produit chez les animaux de laboratoire

**STOT exposition simple et répétée**: Aucune information additionnelle.

# Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

#### **SECTION 12: Informations écologiques**

#### Écotoxicité

Poisson d'eau douce, 96 heures CL50 Pimephales promelas : 28200 mg/L.

Poisson d'eau douce, 96 heures CL50 Oncorhynchus mykiss: 19500 - 20700 mg/L.

Poisson d'eau douce, 96 heures CL50 Pimephales promelas : > 100 mg/L.

Poisson d'eau douce, 96 heures CL50 Oncorhynchus mykiss: 18 - 20 mL/L.

Poisson d'eau douce, 96 heures CL50 Lepomis macrochirus: 13500 - 17600 mg/L.

## Persistance et dégradabilité:

Non persistant.

#### Potentiel bioaccumulatif:

Ne devrait pas former une bio accumulation.

#### Mobilité dans le sol:

La solution aqueuse est mobile dans le sol.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

## **SECTION 13: Précautions pour l'élimination**

### Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte.

#### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

# **US DOT (Département des transports américain)**

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA UN1992

**Exception quantité limitée:** Aucun(e)

En vrac:

Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e) Nom d'expédition approprié: LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (Méthanol).

Classe de risques: 3, 6

Non-vrac:

Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e) Nom d'expédition approprié: LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (Méthanol).

Classe de risques: 3, 6

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

# Réactif de Dillie Koppanyi A

Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune

information additionnelle.

**Commentaires:** 

Aucun(e)

Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune

information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)





## **SECTION 15: Informations réglementaires**

# États-Unis (É.-U.)

# Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu, Chronique, Incendie

## Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

67-56-1 Methanol.

6147-53-1 Cobalt Compounds.

# RCRA (Code de déchets dangereux):

67-56-1 Methanol U154.

## TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

# CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

67-56-1 Méthanol 5000.

64-19-7 Acide acétique 5000 lbs.

#### Proposition 65 (Californie):

## Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

## Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

## Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

67-56-1 Methanol.

#### Canada

## Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

## **SECTION 16: Informations supplémentaires**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

## Réactif de Dillie Koppanyi A

relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA**: 3-0-0 **HMIS**: 3-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

## Abréviations et acronymes:

IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.

PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).

CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)

SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).

RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).

TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)

NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).

DOT US Department of Transportation.

IATA Association internationale du transport aérien.

GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.

ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux

CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).

NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).

HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).

WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).

DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).